

## CADRAGES ET DEBORDEMENTS LA LOI DU CADRE



Tympan du Maître de Cabestany 12<sup>ème</sup> siècle

Le décor peint ou sculpté s'adapte exactement à l'élément qui l'accueille. C'est un critère marquant de l'Art roman où les personnages se plient aux volontés de l'architecture, mais aussi d'autres périodes comme le magdalénien où les animaux s'adaptent à la forme des outils qu'ils dédorent.

<http://www.byc.ch/hga/art/dico.html>

La sculpture romane s'épanouit dans une iconographie mêlant mystique et onirisme, pédagogie et imaginaire. La vision des animaux étranges (dragons, griffons) qui l'envahit s'inspire de l'Orient et du folklore européen. Très intimement liée à l'architecture, la sculpture se développe essentiellement sur des éléments structurels du bâtiment. Qu'elle décore les chapiteaux dans les cryptes, ou agrémente les cloîtres et les églises, la sculpture romane cultive l'horreur du vide, c'est à dire l'adéquation des scènes représentées aux contraintes du support, également appelée la loi du cadre. Elle privilégie aussi la transmission des savoirs grâce au symbolisme des sujets, ou aux parallèles entre l'ancien et le nouveau testament.

<http://www.grandpalais.fr/fr/article/lart-roman>

Les arcs sont souvent décorés par des bas-reliefs, comme *Le Jongleur*, ci-dessous. Le personnage est replié sur lui-même pour le faire rentrer dans le cadre, c'est ce que l'on appelle **la loi du cadre**.



Le jongleur de Berry, musée des Beaux-Arts de Lyon, Palais St-Pierre (XIII<sup>e</sup> siècle).